

Paris, le 5 janvier 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CIC transfère à la BFCM ses parts dans BMCE Bank et Banque de Tunisie

Dans le cadre d'un reclassement de ses participations, le CIC (Crédit Industriel et Commercial) a transféré à la BFCM (Banque Fédérative du Crédit Mutuel), holding du groupe Crédit Mutuel-CIC, ses parts (15%) dans le capital de BMCE Bank (le 30 décembre 2008) et celles (20%) dans le capital de la Banque de Tunisie (le 31 décembre 2008).

Détenant 92% du capital du CIC, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel porte les participations du groupe, coordonne les activités des filiales et assure le refinancement à moyen et long termes des entités constitutives du groupe sur les marchés internationaux.

A cette occasion, BMCE Bank, la Banque de Tunisie et le groupe Crédit Mutuel-CIC réaffirment la dimension industrielle de leurs accords de partenariats qui couvrent les domaines de banque commerciale et d'affaires et d'activités technologiques.

Contact presse : Bruno Bouchiquan (brouchbr@cic.fr - 01 45 96 92 20)